



Guide
Pratique

2019

PRINGY

Pringy

Seine
& Marne



RESTAURANT
L'INÉDIT
KEVIN KOWAL

restaurant@linedit.fr www.linedit.fr

20, avenue de Fontainebleau
77310 PRINGY - PONTIERRY

01 60 65 57 75

nolte[®]
KÜCHEN

CUISINE - BAINS - DRESSING

128 av. de Fontainebleau
77310 PRINGY

01 74 82 82 00



 **Jet tours**
UN MONDE DE VOYAGES

Agence de voyages à votre service depuis 22 ans
pour la clientèle individuelle et les sociétés.

SÉJOURS • CIRCUITS • BILLETTERIE...

☎ 01 69 68 00 54 ✉ agence@unmondedevoyages.fr

32 BIS AVENUE ALBERT BEAUFILS - 77310 ST FARGEAU PONTIERRY

Ne perdez pas votre temps sur internet !

CARTE GRISE EXPRESS

Immatriculation tous véhicules, tous départements

**CENTRE AGRÉÉ
PRÉFECTURE**

**Votre carte grise
en 10 minutes !**

En une seule visite, sans rendez-vous, sans attente !

AA-123-AA

☎ **01 60 63 08 24**

71 av. de Fontainebleau - PRINGY
cartegrisepringy@gmail.com

HABILITATION N°120643

**AMBULANCES
SEINE ECOLE**

Tous transports sanitaires
Assis ou allongé
Toutes distances

7 jours sur 7



St FARGEAU PONTIERRY

**01.64.38.16.85
06.60.61.04.08**

I. DÉCOUVRIR LA VILLE

Présentation de la ville
Principaux édifices
Numéros utiles

II. VIE MUNICIPALE

Les élus
Les services municipaux

III. VIE PRATIQUE

Démarches administratives
Police Municipale

IV. CADRE DE VIE

Services Techniques
Environnement
Urbanisme
Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine
Transports

V. ENFANCE ET JEUNESSE

L'Enfance et l'éducation
Les écoles
Les accueils péri et extrascolaires
La restauration scolaire
La petite enfance

VI. ACTION SOCIALE

Accompagnement des séniors
Service de portage de repas à domicile
Activités séniors
Logement
Aides financières

VII. CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

Culture
Vie associative
Location de salles communales Fêtes et cérémonies

VIII. DEMOCRATIE

Conseil Municipal des Enfants

IX. SPORTS ET LOISIRS

Les stades
Le gymnase

X. ASSOCIATIONS

XI. LES COMMERCES DE PROXIMITÉ

Nous vous invitons à découvrir ce nouveau guide pratique de PRINGY.

« Ce guide est le vôtre, prenez-en complètement possession ! »

Si vous habitez déjà dans notre commune, ou que vous venez juste de vous y installer, ce guide apporte toutes les informations utiles à votre vie quotidienne.

Clair et aéré, c'est un outil d'information indispensable pour faciliter vos démarches administratives, votre envie de culture ou d'activités de loisirs.

Pringy est une commune particulièrement ancrée dans le présent et ses nécessités.

C'est une commune qui se réinvente, connectée avec la fibre optique, solidaire et attentive à tout ce qui participe à son développement économique, social et humain, habitée par le souci de la qualité de vie de ses habitants, jeunes ou plus âgés.

Pringy est une commune active, dynamique et en mouvement constant.

Aussi, au travers de ces pages, nous souhaitons la bienvenue à tous, Pringiaciens déjà installés, ou vous qui venez d'arriver.

Éric BONNOMET
Maire de Pringy

Aline POPINEAU
Adjointe chargée de la communication et de la démocratie de proximité



I. Découvrir la ville

PRÉSENTATION DE LA VILLE

Carte d'identité

Pringy est une commune située dans le périmètre du Parc Naturel Régional du Gatinais Français

POPULATION : 2923 habitants

SUPERFICIE : 4,10 km²

DENSITE : 700 hab./km²

CODE POSTAL : 77310

DEPARTEMENT : Seine-et-Marne

ARRONDISSEMENT : Melun

INTERCOMMUNALITE : Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

CANTON : Saint-Fargeau-Ponthierry

Histoire de la ville

Très tôt la commune vit s'installer l'homme sur son territoire. Des haches, des pierres polies, des pointes de flèches trouvées lors de travaux témoignent de cette présence lointaine.

Avec l'homme, apparut le spirituel qui allait profondément marquer la commune.

Bien avant l'ère chrétienne, des assemblées druidiques se tenaient à Pringy auprès d'un chêne sacré, rebaptisé « chêne de la Vierge Noire ». Au moment de la christianisation, c'est en l'honneur de la « Bonne Dame » de Pringy qu'a lieu depuis des temps immémoriaux, le second dimanche de septembre, le traditionnel pèlerinage de la Vierge Noire.

Pendant 30 ans, la ville a utilisé ce week-end spirituel pour organiser un spectacle pyrotechnique vivant, qui a rassemblé parfois jusqu'à 18 000 spectateurs.

L'actuelle Mairie était depuis le XI^{ème} siècle un bien religieux.

A partir du XIX^{ème} siècle et jusqu'en 1975, la bâtisse a été réhabilitée.

Depuis cette date, la commune de Pringy a acheté les bâtiments, les annexes, le parc et la Mairie, où sont désormais accueillis les habitants, les associations et les services municipaux.

Quelques dates :

- 1693-1703 : 1er Maire de la commune, Jacques III de Bernard
- 1724 : Création de la Nationale 7 (actuellement RD607)
- 1866: Création dans le hameau de postes aux chevaux, postes aux lettres, télégraphes, brigades de gendarmerie, omnibus en direction de Corbeil et de Cesson, médecins, pharmaciens, vétérinaires, fournisseurs, auberges, hôtels et estaminets.
- 1879 : Construction d'un nouveau bâtiment destiné à abriter la Mairie et l'école
- 1975 : Rachat du château, parc, annexes et bâtiments par la commune de Pringy
- 1996 : Création du blason de Pringy
- 2014 : Création du logo actuel de la commune

Equipements principaux :

- Une école maternelle : école Charles Perrault
- Une école primaire : école Jean de la Fontaine
- Une halle omnisports
- Un terrain de football
- Des terrains de tennis
- Une salle des fêtes
- Agora des associations

Evènements principaux qui rythment l'année dans la ville :

- Fête patronale
- Ciné plein air
- Evènements solidaires (téléthon...)
- Evènements sportifs (cyclocross...)
- Salons divers et expositions d'associations
- Semaine théâtrale (proscenium)
- Concerts à l'église

PRINCIPAUX ÉDIFICES



La Mairie et son parc : La mairie est une maison bourgeoise dominant un parc de 9 ha. La municipalité a la volonté de garder ce parc au milieu de la ville. Ce parc est composé d'une partie dégagée et en pente partant de la mairie vers la rivière École et d'une clairière. Le reste du parc est composé de bois.

Le château de Montgermont : propriété d'une branche de la maison de Gontaut-Biron. Le château a été profondément remanié à la fin du XVIIIe siècle et au XIXe siècle pour les Gontaut-Biron afin de lui ôter son aspect féodal, puis à la fin du XIXe par la famille Poulain qui fit ajouter deux ailes en avancée et deux tours d'angle, l'une de forme ronde, l'autre de forme hexagonale. L'ensemble du bâtiment est exemplaire du style néo-Louis XIII, au même titre que le château de Courances. Le château est aujourd'hui divisé en plusieurs appartements.





Le Temple d'Amour construit en 1786 dans le parc du château de Montgermont par François Soufflot le Romain pour la marquise de Gontaut- Biron.



Les Vestiges de l'église Notre-Dame de Corbeil : vendus en 1814 par la municipalité de Corbeil- Essonnes, rachetés en 1823 par Charles de Gontaut-Biron et installés dans le parc de Montgermont dans une mise en scène romantique. Ces vestiges comportent une travée de la nef, un encadrement sculpté de fenêtre et l'un des piédroits du portail comprenant une colonne torse et quatre chapiteaux historiés.

L'église Notre-Dame de Pringy : située rue de l'église à côté de la mairie.

On ne sait pas précisément quand elle a été construite, mais on sait qu'elle existait déjà en 1096.

Son clocher abrite la cloche baptisée en 1663 Françoise Denise. Une seconde cloche baptisée Marie Catherine en 1740 a été fondue pendant la Révolution. Son horloge date de 1862.

L'église fut restaurée en 1866 grâce à la générosité de Louis Martin Lebeuf.



Le Monument aux Morts de Pringy : Érigé en 1921 devant l'ancienne école et Mairie de Pringy, avenue de Fontainebleau.

C'est en 1960 que le monument aux Morts a été déplacé pour être installé sur la place de l'église.

C'est à cet emplacement que toutes les cérémonies commémoratives ont lieu, exceptée celle de l'appel du 18 juin 1940 qui se déroule dans la court de la Mairie.



NUMÉROS UTILES

URGENCES

SAMU	15
Police Nationale	17
Pompiers	18
SOS médecins	36 24
Hôpital de Melun	01 81 74 17 17
ERDF urgence	09 69 32 15 15
GRDF urgence	0 800 47 33 33

ADMINISTRATIONS

Mairie de Pringy	01 60 65 83 00
Communauté d'agglomération Melun Val de Seine	01 64 79 25 25
Préfecture	01 64 14 77 77
Commissariat de Police Dammarie les lys	01 64 79 41 00
La poste	36 31
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	36 46
Caisse d'Allocations Familiales Melun	0810 25 77 10
Maison Départementale des personnes handicapées MDPH	01 64 19 11 40
Conseil Départemental de Seine-et-Marne	01 64 14 72 76



SAMU



GENDARMERIE
POLICE



POMPIERS



URGENCES
EUROPEEN



ENFANCE
MALTRAITEE

II. Vie municipale

LES ÉLUS



LE MAIRE



Éric BONNOMET

Maire de Pringy depuis 2004

*Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine
Conseiller Communautaire*

LES ADJOINTS AU MAIRE



Jean-Pierre MITGERE

1^{er} adjoint au Maire

*Chargé de l'urbanisme et Plan Local d'Urbanisme,
de l'aménagement du territoire et des transports
Conseiller Communautaire
Vice-président du Smitom*



Thierry FLESCH

2^{ème} adjoint au Maire

*Chargé des réseaux
Président du Syndicat mixte des bassins
versants de la rivière Ecole, du ru de la Mare-
aux-Evées et de leurs Affluents (SEMEA)*



Aline POPINEAU

3^{ème} adjointe au Maire

*Chargée de la communication
et de la démocratie de proximité*



Grégoire PALOMO

4^{ème} adjoint au Maire

*Chargé de la culture, du sport, de la
vie associative, des manifestations
culturelles et de l'animation*



Fabien ORIOT

5^{ème} adjoint au Maire

*Chargé de la petite enfance,
de l'enfance et l'éducation,
de l'optimisation des coûts
et du suivi des achats*

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX MAJORITAIRES



Michel RAMONET
Conseiller municipal
*Délégué à la sécurité de la ville
et au Plan Communal de Sauvegarde*



Luc VAILLANT
Conseiller municipal
*Délégué aux anciens combattants,
à l'aménagement et suivi du cimetière
et aux cérémonies commémoratives*



Hélène DUVAL
Conseillère municipale
*Déléguée au handicap
et à la jeunesse*



Thierry VANHOVE
Conseiller municipal
*Délégué à la voirie
et aux bâtiments communaux*



Christelle SIMONET
Conseillère municipale
*Déléguée aux relations
avec les transports*



Marie-Laure LOUIS
Conseillère municipale
*Déléguée aux relations
avec les écoles communales*



Maelle MARECHAL
Conseillère municipale
*Déléguée aux affaires sociales et
relations avec les seniors
Vice-présidente du CCAS*

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX MINORITAIRES



Marie-Françoise CONSCIENCE
Conseillère municipale
*Déléguée à l'extrascolaire
et périscolaire*



Anna-Bella GOMES
Conseillère municipale
*Déléguée aux personnes
géées en lien avec le CCAS*



Jean-Claude DANO
Conseiller municipal
*Délégué aux relations avec
les entreprises et les commerces*



Marie-Christine MILLIET
Conseillère municipale
*Déléguée aux relations avec les
assistantes maternelles et
relations avec le milieu médical
et paramédical*

LES SERVICES MUNICIPAUX

Joindre nos services

Standard de la Mairie service.citoyennete-population@pringy77.fr	01 60 65 83 00
Direction Générale mairie@pringy77.fr	01 60 65 83 01 / 01 60 65 83 03
Service Enfance Éducation service.enfance-education@pringy77.fr	01 60 65 83 04
Police Municipale police.municipale@pringy77.fr	01 60 65 86 99 / 06 37 62 32 44
Etat civil, formalités administratives et élections service.citoyennete-population@pringy77.fr	01 60 65 83 00
Ressources Humaines service.ressources-humaines@pringy77.fr	01 60 65 86 95
Services Techniques services.techniques@pringy77.fr	01 60 65 86 98
Service Urbanisme service.urbanisme@pringy77.fr	01 60 65 83 07
CCAS logement ccas-logement@pringy77.fr	01 60 65 83 00
Ecole maternelle Charles Perrault	01 60 65 64 71
Ecole primaire Jean de la Fontaine	01 60 65 71 26



Mairie de Pringy 2.0

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

Page Facebook "Mairie de Pringy"

Site internet : <http://www.mairie-pringy77.fr/>

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Contact :

Service Citoyenneté-Population

1 bis rue des Ecoles 77310 PRINGY

01 60 65 83 00

service.citoyennete-population@pringy77.fr

Ouvert lundi, mardi, jeudi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, Mercredi de 10h00 à 12h00

Vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Le service Citoyenneté-Population est à votre disposition pour vous accueillir, vous fournir tout renseignement relatif aux actes administratifs. Il délivre notamment les actes d'état civil, enregistre les naissances, mariages et décès, vous accompagne ainsi dans vos événements familiaux.

- Formalités administratives: imprimés préfectoraux, inscriptions sur les listes électorales, recensement militaire
- Enregistrement des actes d'état civil
- Gestion du cimetière
- Réservations de salles communales

Il vous oriente également vers les services compétents le cas échéant.

DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI)

Attention : La Mairie de Pringy ne délivre plus les Cartes Nationales d'Identité, il faut vous adresser aux Mairies de Dammarie-les-Lys, Melun ou Fontainebleau.

Pièces nécessaires à fournir :

- Extrait ou copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois ou passeport biométrique en cours de validité
- 2 photos d'identité au format officiel à faire chez un photographe ou dans un photomaton homologué
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- L'ancienne carte d'identité
- Le justificatif de nationalité pour les personnes devenues françaises

La CNI, désormais valable 15 ans pour les personnes majeures et 10 ans pour les personnes mineures, reste gratuite, sauf en cas de perte ou de vol (25 € en timbres fiscaux).

Pour une instruction plus rapide de votre dossier, nous vous conseillons d'effectuer une pré-demande en allant sur le site : ants.gouv.fr

À savoir : La présence du demandeur (majeur) est obligatoire au dépôt du dossier et au retrait de la Carte Nationale d'Identité.

Pour une personne mineure, sa présence et celle d'un représentant légal sont obligatoires au dépôt du dossier. Pour le retrait de la carte, les parents pourront se présenter seuls.

PASSEPORT BIOMETRIQUE

La Mairie ne délivre pas les passeports biométriques.

Merci de vous adresser aux Mairies de Dammarie-les-Lys, Melun ou Fontainebleau.

Pièces nécessaires à fournir :

- Copie intégrale de l'acte de naissance ou extrait avec filiation
- 2 photos d'identité au format officiel à faire chez un photographe ou dans un photomaton homologué
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 1 timbre fiscal à 88 € pour les majeurs, 44 € pour les 15-18 ans et 19 € pour les mineurs de moins de 15 ans

Le passeport biométrique est valable 10 ans pour les personnes majeures et 5 ans pour les personnes mineures.

À savoir : La présence de l'enfant et celle d'un représentant légal sont obligatoires au dépôt du dossier et au retrait du passeport. La présence du demandeur (majeur) est obligatoire au dépôt du dossier et au retrait du passeport.

Démarches/Documents	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Observations
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille ou pièce d'identité des parents / Certificat d'accouchement et acte de reconnaissance (le cas échéant)	Dans les 5 jours suivant la naissance Gratuit
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Carte d'identité du demandeur ou de l'un de ses ayants droits / Informations concernant l'acte (nom, prénoms et date de naissance)	Gratuit
Attestation de vie maritale	Service État Civil du lieu d'habitation	Pièce d'identité de chacun des demandeurs / Justificatif de domicile	Gratuit
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Carte d'identité du demandeur / Date du mariage, noms et prénoms des époux	Gratuit
Concessions de cimetière : achat ou renouvellement	Service État Civil	Se renseigner au 01 60 65 83 00	Payant

Démarches/Documents	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Observations
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille Certificat de décès	Gratuit
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	Nom, prénoms et date du décès	Gratuit
Livret de famille (duplicata)	Service État Civil	Justificatif du motif de la demande / État civil du conjoint et des enfants	Gratuit
Inscription sur la liste électorale	Service État Civil	CNI* Justificatif de domicile	Être de nationalité française ou membre de la communauté européenne / Être âgé d'au moins 18 ans au 28 février de l'année suivante / Gratuit
Recensement militaire	Service État Civil	CNI/Livret de famille des parents ou copie intégrale de l'acte de naissance	Obligatoire dès l'âge de 16 ans (filles et garçons)
Légalisation de signature	Service État Civil	CNI du signataire	Gratuit La signature à légaliser doit être faite devant l'officier d'État civil
Attestation d'accueil	Service État Civil	Se renseigner sur place	Durée maximum : 90 jours, si accord du Maire, visite à domicile si doute sur la capacité d'accueil
Reconnaissance avant naissance	Service État Civil	CNI des deux parents	Gratuit
Mariage	Service État Civil	<u>Nationalité française</u> : Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois / CNI Justificatif de domicile de moins de 3 mois <u>Nationalité étrangère</u> : Certificat de célibat ou de capacité matrimoniale de moins de 3 mois Justificatif de domicile de moins de 3 mois	Gratuit

Démarches/Documents	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Observations
PACS	Service État Civil	Copie intégrale de l'acte de naissance de chacun des futurs pacsés / CNI Justificatif de domicile de moins de 3 mois / formulaire convention de PACS et déclaration de PACS	Gratuit
Baptême Civil	Service État Civil	Livret de famille / Justificatif de domicile de moins de 3 mois / Photocopie de la CNI des parrains et marraines / CNI des parents	Gratuit
Parrainage Civil	Service État Civil	CNI parrain, marraine et parents / Justificatif de domicile de moins de 3 mois / Livret de famille ou acte de naissance de l'enfant de moins de 3 mois	Gratuit
Noces d'Or (50 ans de mariage)	Service État Civil	Acte de mariage / CNI Justificatif de domicile de moins de 3 mois	Gratuit
AUTRES DEMANDES			
Certificat de nationalité française	Greffe du Tribunal de Melun ou Préfecture de Melun	Se renseigner au Greffe du Tribunal ou à la Préfecture de Melun	Gratuit
Certificat d'immatriculation	Démarche uniquement en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : immatriculations.ants.gouv.fr	Consulter le site	Payant en fonction du nombre de chevaux fiscaux et de l'âge du véhicule
Carte d'invalidité pour les personnes handicapées	Maison Départementale des Personnes Handicapées - 16 rue de l'Aluminium - 77543 Savigny-le-Temple Cedex	Certificat médical / CNI / 2 photos d'identité / Photocopie des ressources / 2 justificatifs de domicile	Gratuit

Démarches/Documents	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Observations
Certificat de non-imposition	Service des impôts des particuliers Centre des Finances Publiques de Melun Cité administrative - Tour C 20 quai Hippolyte Rossignol 77011 Melun Cedex 01 64 41 31 34	Déclaration de revenus	Gratuit
Médailles du travail	Service État Civil	CNI / Certificat de travail / Attestation du dernier employeur / Livret militaire	Gratuit



**PEUGEOT
AUTOMOBILES CDR**

**142 av. de Fontainebleau
01 60 65 43 63**



**CITROËN
GARAGE DES 2 ROUTES**

**140 bis av. de Fontainebleau
01 60 65 70 12**

Route Nationale 7 - PRINGY

POLICE MUNICIPALE

Contact :

Rue des Ecoles 77310 PRINGY

01 60 65 86 99 / 06 37 62 32 44



LES MISSIONS DE LA POLICE MUNICIPALE

Placée sous l'autorité directe du Maire, la Police Municipale a pour vocation de faire appliquer les arrêtés municipaux en matière d'ordre public et de salubrité publique.

D'une grande variété, son intervention concerne les domaines suivants, dans un souci constant de proximité avec la population :

- **Présence** lors des cérémonies commémoratives.
- **Présence sécurisante** lors des manifestations.
- **Surveillance et sécurisation des entrées et sorties des écoles.**
- **Sécurisation** des espaces publics, capture d'animaux errants.
- **Police** de la route, relevé des infractions prévues au code de la route surveillance et respect du stationnement.
- **Îlotage** (pédestre, à vélo).
- **Gestion** des objets trouvés.
- Rédaction des mains courantes et rapports d'activités.
- Opération Tranquillité vacances
- **Interventions** pour tapage diurne, différends de voisinage.
- Déclaration des chiens catégorisés.

À Pringy, la Police Municipale attache une attention particulière aux actions pédagogiques : Ainsi, le Policier Municipal anime dans les écoles des programmes de prévention comme « les risques du quotidien à la maison » et le « permis piéton » pour les enfants. Il anime également des actions de prévention auprès des seniors durant la semaine bleue.

IV. Cadre de vie

SERVICES TECHNIQUES



Contact :

Services Techniques

14 rue de Lourdeau

01 60 65 86 98

services.techniques@pringy77.fr

Horaires d'accueil téléphonique :

Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 14h à 16h

Objectifs : Le maintien d'un cadre de vie agréable permettant aux usagers et aux services de vivre et de travailler dans un environnement favorisant l'épanouissement individuel et collectif.

Toutes les demandes concernant la voirie, les espaces verts, doivent être rédigées par mail adressé à : services.techniques@pringy77.fr

VOIRIE

Missions :

- Garantir la salubrité et la propreté de la ville et de sa voirie
- Entretien des équipements et les espaces verts de la ville
- Garantir la sécurité des Établissements Recevant du Public (ERP)
- Elaboration de la gestion différenciée en espace vert (et utilisation de 0 produit phytosanitaire)

L'équipe ne relâche pas ses efforts pour entretenir la commune.

ENVIRONNEMENT

L'environnement est au cœur des préoccupations de chacun d'entre nous. La commune y travaille avec l'aide de 2 grandes structures : le SMITOM et le PNR.



Le SMITOM-LOMBRIC est le syndicat de collecte et de traitement des déchets ménagers du Centre Ouest Seine et Marnais, auquel notre ville a adhéré.

Il aide ses communes adhérentes à mettre en place la collecte sélective des différents matériaux recyclables. Il assure ainsi le traitement des déchets ménagers pour 67 communes et la collecte pour 30 communes. Il gère également la collecte des points d'apport volontaire.

Au total, le SMITOM-LOMBRIC traite les déchets ménagers de 300 000 habitants !

Le SMITOM-LOMBRIC sensibilise quotidiennement le public à la réduction des déchets et aux bonnes pratiques de tri : parcours de visite de ses installations, intervention des éco-ambassadeurs dans les écoles et lors d'événements locaux... A Pringy, il a participé au 1er « salon de la récup » le 27 et 28 octobre 2018.

Le SMITOM-LOMBRIC met en place des schémas de collecte et de traitement des déchets répondant aux exigences de la loi de juillet 1992 et aux objectifs du plan régional d'élimination des déchets ménagers et assimilés et aux directives Nationales et Européennes sur l'environnement.

Le centre de tri des emballages et l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) sont regroupés à Vaux le Pénil. L'énergie récupérée de la combustion des déchets sert à alimenter un réseau de chaleur pour les habitants de Melun Nord et du Santé pôle. Grâce à une turbine et un alternateur, l'installation produit également de l'électricité dont une partie est auto consommée et l'autre revendue à ENEDIS. Les fumées produites par la combustion sont traitées pour éliminer ou neutraliser les émissions telles que le dioxyde d'azote.

COMMENT TRIER MES DÉCHETS ?

OÙ SE TROUVE MA DÉCHÈTERIE ?

COMMENT RÉDUIRE MES DÉCHETS ?

TRI | COLLECTE | TRAITEMENT | RÉDUCTION DES DÉCHETS

Le SMITOM-LOMBRIC répond à toutes vos questions !

N° Vert 0 800 814 910

www.lomboric.com

67 communes | 300 000 habitants

JETONS MOINS, TRIONS PLUS !

La filière de traitement du SMITOM-LOMBRIC comprend : 11 déchèteries, 3 quais de transfert, 2 plates-formes de compostage des déchets verts, 1 plate-forme de tri des encombrants, 1 centre de tri des emballages, 1 Unité de Valorisation Énergétique et une recyclerie.

Les habitants de Pringy sont rattachés à la déchèterie d'Orgenoy : route de Perthes / Hameau d'Orgenoy

La déchèterie est ouverte tous les jours y compris les jours fériés, aux horaires habituels (à l'exception des 1er janvier, 1er mai et 25 décembre)

Horaires d'été, du 1er avril au 31 octobre :

Semaine : 15h -19h

Samedi : 10h -19h

Dimanche : 10h -13h

Horaires d'hiver, du 1er novembre au 31 mars :

Semaine : 14h -18h

Samedi : 9h - 18h

Dimanche : 10h -13h

PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS (P.N.R.)



Contact :

Maison du Parc

20 boulevard Lyautey - 91490 Milly-la-Forêt

01 64 98 73 93

info@parc-gatinais-francais.fr

www.parc-gatinais-francais.fr

69 communes composent le Parc Naturel Régional du Gâtinais français (PNR) dont notre commune.

Leurs patrimoines naturels et culturels en font un ensemble cohérent, préservé et accueillant.

Le PNR se fonde sur une entité historique, datant de la période où le grand Gâtinais s'est partagé entre le Gâtinais orléanais, plus au sud, et le Gâtinais français, dans les limites de l'ancien Royaume de France. C'est de cette étape historique que le Parc tire aujourd'hui son appellation.

Les missions des Parcs Naturels Régionaux Français :

Dans un double souci de préservation et de développement raisonné, les Parcs naturels régionaux se sont fixés des missions prioritaires :

- Protéger et valoriser les remarquables patrimoines naturels et culturels qui composent l'identité du territoire ;
- S'unir pour maîtriser les pressions urbaines et veiller à la cohérence des stratégies d'aménagement du territoire ;
- Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie
- Assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires et contribuer à des programmes de recherche ;
- Participer à l'émergence de la qualité dans tous les domaines

URBANISME

Contact :

1 bis rue des Ecoles

01 60 65 83 07

service.urbanisme@pringy77.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi 10h-12h / 13h30-17h30, mercredi et vendredi 10h-12h

Le service Urbanisme englobe l'ensemble des actions qui disposent, organisent et aménagent l'espace de la ville, en les conciliant avec les enjeux économiques et sociaux qui la régissent. Ce service est chargé d'instruire toutes les autorisations du droit des sols et toutes les demandes relatives à l'aménagement de son territoire, l'objectif étant d'assurer un développement cohérent du territoire.

INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

- Certificats communaux
- Certificats d'urbanisme
- Permis de construire
- Permis d'aménager

Le service Urbanisme se charge également de l'instruction des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

Une notice explicative pour la constitution de vos dossiers ainsi que les formulaires sont accessibles depuis le site internet www.service-public.fr

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le PLU de la commune vient d'être révisé. Le nouveau PLU est opposable depuis février 2019.

Toute demande d'autorisation d'urbanisme doit être conforme au Plan Local d'Urbanisme en vigueur.

Le PLU définit notamment les règles d'aménagement et le droit des sols. Il indique les secteurs constructibles, les formes possibles des constructions, les zones qui restent naturelles, les parcelles réservées pour les constructions futures... Vous pouvez le consulter depuis le site internet de notre commune <http://www.mairie-pringy77.fr/>

CADASTRE

Le cadastre de la commune est consultable dans nos services. Celui-ci n'a pas de valeur contractuelle. Seul le cadastre communiqué par le service du cadastre de Melun (Direction Générales des Finances Publiques) a une valeur juridique. La Mairie n'est pas habilitée à fournir le nom des propriétaires.

Si vous avez besoin d'un document officiel, vous devez contacter le service du cadastre de Melun :

Service du cadastre Melun

Cité Administrative

77010 Melun Cedex - 01 64 41 30 03

TAXE D'AMÉNAGEMENT

La taxe d'aménagement (TA) s'applique aux demandes d'autorisation déposées à partir du 1er mars 2012 et remplace la taxe locale d'équipement. La taxe d'aménagement s'applique aux autorisations du droit des sols ainsi qu'aux demandes d'autorisations modificatives (générant un complément de taxation) déposées à partir de cette même date.

Le calcul et le recouvrement de cette taxe d'aménagement sont du ressort exclusif de l'unité fiscalité de la Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne (DDT77), service de la Préfecture :

Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne
288 avenue Georges Clémenceau
Parc d'activités
77000 Vaux-le-Pénil

L'unité fiscalité de l'urbanisme assure une permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 au 01 60 56 73 27.

LE REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE (RLP)

Qu'est-ce qu'un RLP ? Un document qui encadre l'installation des publicités, enseignes et pré-enseignes, pour protéger le cadre de vie de tous (code de l'environnement) sur le territoire communal. Il permet d'adapter la réglementation nationale aux spécificités locales. Considérant que le territoire de Pringy est dans le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, les publicités, enseignes et pré enseignes, sont soumises à une réglementation protectrice de l'environnement et du cadre de vie. Leur installation doit être conforme au règlement et faire l'objet de déclaration ou d'autorisation préalable en mairie.

C'est au Maire uniquement que reviennent les compétences d'instruction de dossier et de police.

L'exploitant d'un dispositif de publicité qui souhaite installer, remplacer ou modifier un support de publicité doit, selon le dispositif, effectuer une déclaration préalable cerfa n°14799*01 ou une demande d'autorisation cerfa n°14798*01 auprès du maire. Toutes les enseignes sont soumises à autorisation lorsqu'il existe un RLP. L'ensemble des formulaires sont disponibles sur le site : www.service-public.fr

Le RLP est consultable sur le site internet de la commune et dans nos services.



MAIKO WOK
RESTAURANT - BUFFET À VOLONTÉ
Ouvert 7j/7 : 12h-14h30 et 19h-22h30
01 60 65 11 89
R.N. 7 - Z.A. Les Longues Raies - 77310 PRINGY (collé à St Maclou)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE (CAMVS)

Contact :

297 rue Rousseau Vaudran - 77190 Dammarie-les-Lys
01 64 79 25 25

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi 8h30-12h15 / 13h30-17h30

En 2016, la commune de Pringy a intégré la Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine. **Bien des projets, en matière de développement économique, de transports, d'environnement..., ne trouvent pas leur réponse à l'échelon communal mais dans le cadre d'une coopération intercommunale.**

Depuis sa création, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a pour mission d'exercer un certain nombre de compétences d'intérêt communautaire avec une ambition : le développement harmonieux et équilibré de l'agglomération, dans le respect de l'identité de chaque commune.

Les compétences obligatoires

- Transports collectifs
- Développement économique et touristique
- Politique de la ville - Mise en œuvre du volet intercommunal des différents contrats de villes
- Lutte contre l'incendie et secours
- Assainissement

Les autres compétences choisies et assurées par les services de l'agglomération

- Infrastructures et équipements
- Environnement - Cadre de vie
- Culture - Harmonisation des programmations culturelles communales et mise en place d'une programmation culturelle d'intérêt communautaire (ex : cinéma plein air)
- Sport
- Enseignement supérieur - Formation professionnelle
- Accueil des gens du voyage

ASSAINISSEMENT

La Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine a en charge le traitement des eaux usées et des eaux pluviales, ainsi que l'entretien du réseau d'assainissement, pour le compte de notre commune.

Contact : 01 64 79 25 25

EAU

Le service d'eau potable est un service communal jusqu'au 1er janvier 2020. Notre commune externalise les factures, qui vous sont envoyées par la Société des Eaux de l'Essonne (SEE).

Contact : 09 77 40 94 30

Cette compétence sera assurée par la CAMVS à partir du 1^{er} janvier 2020

TRANSPORTS

**Rappel : Les réseaux de transports urbains relèvent de la compétence de la CAMVS
auprès de laquelle vous pouvez vous adresser
au 01 64 79 25 25 ou auprès de TRANSDEV-MELIBUS au 0 820 220 077**

La ville de Pringy est desservie par le réseau de transports collectifs de l'Agglomération Melun Val de Seine, à travers **3 lignes régulières** et **4 lignes régulières à vocation scolaire**.

Elles permettent de rejoindre les pôles générateurs de mouvement principaux et offrent la possibilité de rallier **Saint-Fargeau-Ponthierry, Melun, Dammarie-lès-Lys, Cesson, Boissise-le-Roi...**

Les lignes appartiennent au Réseau Mèlibus.

La **ligne 01 gare** (dont l'itinéraire est en boucle) dessert *le cœur de la ville* en direction de la gare de Ponthierry-Pringy. Puis le bus se dirige vers la zone d'activités de l'Europe, à Saint-Fargeau-Ponthierry. Elle fonctionne les jours de semaine, entre 06h00 et 20h00 avec une fréquence de 30 minutes en heures de pointe* et 60 minutes en heures creuses**.

La **ligne A** relie la ville au centre commercial de Chamlys (leclerc) dans un sens, voire le centre de Dammarie-les-Lys et la gare de Melun. Elle assure également une liaison avec la zone d'activités de l'Europe, à Saint-Fargeau-Ponthierry via la gare de Ponthierry-Pringy. Cette ligne A du réseau Mèlibus passe par *l'avenue de Fontainebleau* et le centre du quartier de *l'Orme Brisé*. Elle fonctionne du lundi au samedi, entre 06h30 et 21h15, avec une fréquence de 30 minutes en heures de pointe et 60 minutes en heures creuses.

En lisière du territoire (*rue de la croix blanche*), la présence de la ligne 0 donne accès aux gares de Ponthierry-Pringy et Boissise-le-Roi, Seine-Port, Cesson dans un sens et Orgenoy puis le Centre commercial de Villiers-en-Bière en sens inverse. La fréquence de la ligne est de 30 minutes en heures de pointe et 60 minutes en heures creuses.

La commune est aussi desservie par des lignes régulières à vocation scolaire, offrant une desserte principalement à destination des établissements scolaires de Saint-Fargeau-Ponthierry, Dammarie-les-Lys et Melun. Ces lignes ont un public en majeure partie scolaire mais sont aussi ouvertes à tous les usagers :

- **Ligne 11A** : Vers Saint-Fargeau, Tilly, Dammarie-les-Lys (lycée Joliot Curie), Melun gare ;
- **Ligne 11B** : Vers Saint-Sauveur, Ponthierry, Dammarie-les-Lys (lycée Joliot Curie) ;
- **Ligne 11C** : Vers le collège de Saint-Fargeau-Ponthierry ;
- **Ligne 21** : Vers Villiers-en-Bière, Fontainebleau, Avon ;
- **Ligne 101** : Vers le collège de Saint-Fargeau-Ponthierry.

* Heures de pointe : l'heure est comprise entre 7h et 9h30 et entre 16h30 et 19h

** Heures creuses : l'heure creuse est comprise en dehors des heures de pointe

19 points d'arrêts dont la moitié est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite, sont répartis sur le territoire de la commune.

Retrouvez le détail de l'offre et la localisation des points d'arrêts sur les sites Internet des partenaires en matière de mobilité :

TRANSDEV : www.transdev-idf.com



CAMVS : www.melunvaldeseine.fr/Vivre-et-bouger-dans-l-agglo/Deplacement/Reseau-MELIBUS

SPORT PASSION

Encadrés par des équipes de professionnels qualifiés et motivés, les stages Sport Passion permettent une initiation à de nombreux sports : sports collectifs, athlétisme, sports de raquettes, activités gymniques et artistiques, jeux d'opposition et initiation aux arts martiaux, roller, golf, natation, patinage...

Pièces à fournir dès l'inscription

Important : ces documents obligatoires sont à fournir dès l'inscription (sinon l'inscription sera refusée !!)

- Bulletin d'inscription
- Attestation d'assurance avec l'adresse du stagiaire (Responsabilité Civile)
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive de moins d'1 an ou une licence sportive en cours de validité
- Justificatif de domicile
- Uniquement pour le site de Melun : une attestation de réussite au test d'aisance aquatique ou un test préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques (13-17 ans)

L'ouverture des inscriptions pour Sport Passion 2019 aura lieu le lundi 13 mai.

Aucune demande ne sera prise en compte en amont de cette date. Merci pour votre compréhension.

Trois sites multi-sports adaptés aux âges et aux activités accueillent les enfants

Pour les 6-12 ans

Montereau-sur-le-Jard

A Aubigny, au Tennis Club, à l'école (cour d'école et terrains multi-sports) et sur la Plaine des jeux du Jard. L'accueil des enfants a lieu au Club House du Tennis (sentier du bout de la ville à Aubigny).

Boissise-le-Roi

Au Gymnase, au Tennis Club et au Stade Municipal. L'accueil des enfants a lieu au Gymnase Municipal (rue des vignes).

Le programme hebdomadaire ainsi que les menus sont transmis aux parents en début de semaine et affichés à l'entrée de chaque site.

Pour les 13-17 ans

Melun

L'accueil des stagiaires a lieu au Tennis Club de Melun (avenue de la 7ème D.B.A.)

Contact : Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine - Service des Sports - Tél : 01 64 79 25 41

L'ENFANCE ET L'ÉDUCATION

Contact :

1 bis rue des Écoles

01 60 65 83 04

service.enfance-education@pringy77.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi 10h-12h / 13h30-17h30, mercredi 10h-12h et vendredi 10h-12h / 13h30-16h30

Le service Enfance Education assure :

- La gestion des effectifs scolaires maternels et élémentaires.
- La mise en place, l'organisation et la coordination des services périscolaire et extrascolaire qui prolongent le service public de l'éducation.
- La gestion administrative des dossiers liés à l'activité du service, des écoles, du budget, des marchés publics et/ou contrats liés au service

LES ÉCOLES

École Maternelle Charles Perrault

2 rue des Sources - 77310 Pringy

01 60 65 64 71

École Primaire Jean de la Fontaine

93 avenue de Fontainebleau - 77310 Pringy

01 60 65 71 26

Les inscriptions scolaires sont effectuées en mairie et finalisées à l'école.

Les certificats de radiations sont délivrés par l'école.

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

La ville organise des accueils pré et post scolaires dans les deux écoles. Ces services municipaux sont agréés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et par la Protection Maternelle Infantile (PMI). Il s'agit de véritables temps éducatifs qui accompagnent les enfants en contribuant à leur épanouissement et à leur apprentissage de la vie en collectivité, tout en proposant des activités ludiques.

Pour l'ensemble des prestations périscolaires, y compris la restauration scolaire, l'inscription est obligatoire et à effectuer auprès du service Enfance Education. La réservation est gérée ensuite par les familles via leur compte citoyen sur internet, suivant les modalités prévues par le règlement intérieur des services péri et extrascolaires.

Les enfants des écoles maternelle et primaire sont accueillis par les équipes d'animation, le matin de 7h30 à 8h15 et le soir de 16h30 à 18h30. Les arrivées et les départs sont échelonnés afin de permettre aux familles de déposer et récupérer leur(s) enfant(s) en fonction de leurs emplois du temps. En primaire, une aide aux devoirs est proposée de 16h25 à 17h30. Elle est encadrée par des animateurs diplômés. Le goûter du soir est fourni par les familles.

Le mercredi : Trois propositions d'accueil :

- Journée de 7h30 à 18h30 (arrivée échelonnée de 7h30 à 9h et départ de 16h30 à 18h30)
- Matin avec repas de 7h30 à 13h00
- Après-midi sans repas de 13h00 à 18h30

Le planning varié des activités est disponible sur le site internet de la ville et un affichage est effectué dans les panneaux d'affichage des deux écoles.

LES ACCUEILS EXTRASCOLAIRES

Les vacances : service de centre de loisirs

Sur le même principe que les mercredis, les enfants sont accueillis pendant les vacances scolaires de la Toussaint, d'hiver, de printemps et d'été dans les locaux scolaires. Une équipe d'animation diplômée propose des activités ludiques, culturelles, collectives, créatives aux enfants. L'inscription est obligatoire en respectant les dates définies.

Il est à noter que l'ouverture de ce service dépend du nombre d'inscrits.

Des activités sont proposées le mercredi, pendant les vacances scolaires et des soirées à thèmes sont proposées les vendredis soirs veille des vacances scolaires. En 2018, 4 veillées ont eu lieu sur inscription auprès du service.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Les repas servis aux enfants les jours d'école et de centre de loisirs sont préparés par un prestataire extérieur, choisi selon des critères de variété, d'équilibre des menus et de respect des normes sanitaires, puis réalisés et livrés en liaison froide. Ils sont réchauffés dans les écoles.

Dans les deux écoles le temps méridien se compose d'un temps de repas et d'un temps ludique où les enfants ont la possibilité de participer à des activités proposées par l'équipe d'animation, excepté les enfants de petite section de maternelle qui après avoir déjeuné rejoignent le dortoir pour une sieste bien méritée.

INFORMATION IMPORTANTE

Le calcul du quotient est déterminé chaque année en additionnant votre revenu fiscal de référence, le montant annuel de vos prestations sociales divisé par votre nombre de parts fiscales.

*Chaque famille doit transmettre l'ensemble de ses revenus **au mois de janvier** au service Enfance Education.*

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque famille doit avoir un compte citoyen afin de pouvoir gérer la fréquentation de son (ses) enfant(s) aux activités périscolaires et à la restauration scolaire, le paiement de ses factures, l'actualisation de son dossier (changement de numéro de téléphone, ajout d'un parent pouvant venir chercher l'enfant, ajout d'un vaccin...) et la transmission des documents inhérents à toute inscription (assurance scolaire, attestation fiscale des revenus...).

Pour le créer se connecter à <https://portail.berger-levrault.fr/17472/accueil> et demander votre numéro d'abonné au service enfance éducation.

LA PETITE ENFANCE

La commune ne possède pas de service de crèche/ halte garderie publique.

Sur la commune, est installée une trentaine d'assistantes maternelles indépendantes. Vous trouverez la liste sur notre site internet ou en Mairie sur simple demande.

Par ailleurs, des projets sont en cours de développement et devraient offrir une réponse aux attentes en mode de garde des familles pringiaciennes, notamment :

- L'ouverture d'une maison d'assistantes maternelles (MAM) dans le quartier de l'orme brisé en 2019,
- La ville de Pringy est partenaire du projet de crèche de la fondation Poidatz et 5 berceaux seront dédiés aux familles pringiaciennes en 2019.

Pour en savoir plus, merci de contacter les services de la Mairie.



VI. Action sociale

La ville de Pringy propose différents services pour faciliter le quotidien des seniors et des personnes en situation de handicap ou en difficulté sociale, au cœur du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Le CCAS est un établissement public autonome rattaché à la commune. Il est administré par un conseil d'administration et est soumis à des règles identiques à celles de la commune.

Le CCAS a une mission générale d'information et d'orientation. Il est aussi chargé de conseiller les habitants qui viennent à lui et les rediriger vers les différents partenaires sociaux.

ACCOMPAGNEMENT DES SENIORS

POUR LES PERSONNES DE 67 ANS ET PLUS OU EN SITUATION DE HANDICAP : SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE GÉRÉ PAR LE CCAS

Les repas sont confectionnés par un prestataire extérieur. Les personnes pouvant en bénéficier doivent être âgées au minimum de 67 ans ou être en situation de handicap ou rencontrer des problèmes de santé sans condition d'âge. La livraison des repas est assurée 5 jours par semaine, le repas du samedi est livré le vendredi. La tarification est proportionnelle au niveau des ressources.

Renseignements au 01 60 65 83 00

Le saviez-vous ? OPÉRATION PRÉVENTION CANICULE / GRAND FROID

Dans le cadre de la prévention des risques liés à une éventuelle canicule, la Mairie tient un registre nominatif sur lequel les personnes âgées et les personnes en situation de handicap peuvent s'inscrire chaque année afin de bénéficier de conseils et d'aide en cas de canicule ou de risques majeurs (inondation, grand froid, tempête...). Incriptions et renseignements au 01 60 65 83 00

EN PÉRIODE DE CANICULE, IL FAUT

- SE PROTÉGER DE LA CHALEUR • DEMANDER CONSEIL À SON MÉDECIN OU À SON PHARMACIEN
- BOIRE ET CONTINUER À MANGER • SE RAFRÁÍCHIR

ACTIVITÉS SENIORS

Durant l'année, la commune propose également aux aînés deux sorties culturelles (en 2018, visite d'Orléans et sortie théâtrale)

Le CCAS, en période de fin d'année organise un repas dansant à la salle des fêtes, la distribution des colis des aînés et les activités de prévention durant la semaine bleue.



Sortie des aînés



Repas des aînés



Repas des aînés

LOGEMENT

Contact :

ccas-servicelogement@pringy77.fr

En relation avec les différents bailleurs sociaux, la Mairie vous accompagne dans vos démarches pour l'obtention d'un logement locatif, notamment par la mise à disposition de dossiers de demande de logement, l'aide à la constitution du dossier et la mise en relation avec les bailleurs sociaux.

TOUT SAVOIR SUR VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL (ÉTAPE APRÈS ÉTAPE)

1. VOUS DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE

Rendez-vous sur www.demande-logement-social.gouv.fr pour remplir le formulaire.

Une fois votre demande complétée et déposée, elle est enregistrée.

Vous pouvez également déposer votre demande auprès d'un guichet enregistreur (dont vous trouverez la liste sur www.demande-logement-social.gouv.fr)

Votre demande et votre numéro d'enregistrement sont valables dans toute l'Île-de-France et votre dossier est consultable par tous les acteurs du logement social.

2. VOUS RECEVEZ UNE ATTESTATION D'ENREGISTREMENT DE VOTRE DEMANDE

Au maximum un mois après votre demande.

3. VOUS COMPLETEZ VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Lorsqu'un acteur du logement social disposera d'un logement correspondant à vos attentes, il vous contactera et vous demandera de compléter votre demande de logement social.

4. VOUS POUVEZ MODIFIER VOTRE DEMANDE À TOUT MOMENT

Sur internet ou après d'un guichet enregistreur.

5. VOUS DEVEZ RENOUVELER VOTRE DEMANDE TOUS LES ANS

Un mois avant la date anniversaire figurant sur l'attestation de dépôt initial.

Attention, si vous ne renouvelez pas votre demande, elle sera annulée.

**LE SERVICE LOGEMENT DE LA MAIRIE
SE TIENT À VOTRE DISPOSITION AU 01 60 65 83 00
POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES**

AIDES FINANCIÈRES

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

Aide à la constitution des dossiers, mise en relation avec les assistantes sociales, aide à la constitution du dossier fonds solidarité logement (FSL).

Adresse : 33 Route de la Bonne Dame, 77300 Fontainebleau
Téléphone : 01 60 70 79 07

ACHATS • VENTES • LOCATIONS



optim
home

Marie-Isabelle DARD

06 26 62 11 96

www.dard.optimhome.com



AGENT COMMERCIAL
RSAC : 791 100 969 EVRY

Vous méritez l'exclusivité

VII. Culture et vie associative

Contact :

1 bis rue des Écoles

01 60 65 83 00

service.citoyennete-population@pringy77.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi 10h-12h / 13h30-17h30, mercredi 10h-12h et vendredi 10h-12h / 13h30-16h30

CULTURE

Missions :

- Planification, promotion et suivi du programme des manifestations culturelles et associatives de la commune
- Relations et partenariat avec les associations
- Développement de projets culturels

VIE ASSOCIATIVE

Missions :

- Accueil et accompagnement des associations dans leurs projets et démarches
- Gestion des dossiers de subventions
- Gestion des salles, du matériel disponible à la location des associations
- Gestion du calendrier des manifestations
- Mise à disposition des documents relatifs à l'organisation des manifestations

LOCATION DE SALLES

La ville de PRINGY loue aux Pringiadiens, mais aussi aux associations, aux entreprises et aux particuliers extérieurs à la commune une salle ouverte à la location pour des événements ou des réunions, des assemblées générales, des mariages.

- Salle des fêtes (capacité d'accueil 250 personnes)

Autres salles à la location pour les associations culturelles et sportives :

- Salle du « club féminin »



Salle des fêtes

FÊTES ET CÉRÉMONIES

Manifestations culturelles et sportives

- Vœux à la municipalité
- Fête patronale
- Forum des associations
- Exposition de peintures et sculptures
- Exposition des associations (exposition orchidées, modélisme, etc)
- Cérémonie de remise de médailles du travail
- Salons (salon de la récup, etc)

Cérémonies commémoratives

- | | | |
|-------------------------------|-----------------|-------------------|
| - Le 19 mars | - Le 27 mai | - Le 16 juillet |
| - Le dernier dimanche d'avril | - Le 8 juin | - Le 25 septembre |
| - Le 8 mai | - Le 18 juin | - Le 11 novembre |
| - Le 2ème dimanche de mai | - Le 14 juillet | - Le 5 décembre |



Cérémonie du 11 novembre



Groupe du spectacle pyrotechnique



Exposition modélisme



30^{ème} spectacle pyrotechnique vivant

VIII. Démocratie

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (C.M.E.)

Chaque année les enfants de CM1 et CM2 sont élus par les élèves des classes élémentaires pour s'impliquer dans une démarche citoyenne.

Missions du CME :

- Élection du CME et du Petit Maire

Quelques exemples d'activités organisées par le CME :

- Mise en place de nouveaux bancs dans le parc
- Rencontres intergénérationnelles
- Cabine à livres
- Chasse aux œufs
- Nuit d'halloween
- Boum des enfants
- Après-midi jeux de société
- Nuit des étoiles
- Visite de l'assemblée nationale



Élections du Petit Maire 2018-2019



Conseil Municipal des Enfants 2014



Nuit d'Halloween



Conseil Municipal des Enfants 2015



Conseil Municipal des Enfants 2016



Chasse aux oeufs



Élections du Petit Maire 2018-2019



Conseil Municipal des enfants 2017



Après-midi jeux de société



Nuit de la soupe



Boum des enfants

LES STADES

La ville possède deux stades :

Stade de FOOT
rue d'Orgenoy

Terrain de tennis

HALLE OMNISPORTS - LE GYMNASE

Composition du gymnase (structures artificielles, salles pour la gym...)
14 bis rue de Lourdeau



Halle Omnisports de Pringy



Halle Omnisports de Pringy

AGORA DES ASSOCIATIONS

2 rue de Lourdeau



Agora des Associations

X. Associations

Les associations ci-après sont présentes sur le bassin de vie Pringy/Saint-Fargeau-Ponthierry/ Boissise-le-Roi

ANIMATION

AMIZADE PORTUGUESA

Danses traditionnelles portugaises, tambours

Président : M. Bernardo

Tel : 01 64 09 64 47

1 rue des Tilleuls - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

rogerio7768@gmail.com

d.ponthierryamizadeportuguesa

SOCIAL

ASSOCIATION FAMILIALE LAÏQUE

Infodettes, surendettement

Présidente : Mme Granet-Gley

Contact : Mme Jouanin

jeanine.jouanin@laposte.net

LA ROULOTTE DES PETITS (Fondation Ellen Poidatz)

Accueil enfants en situation de handicap de 4 mois

à 5 ans révolus - Halte-garderie itinérante

Président : M. Bobet / Contact : Mme Aubry

Tél : 06 89 03 51 78

1 rue Ellen Poidatz - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

roulotte@fondationpoidatz.com

MER ET MONTAGNE

Vacances pour les enfants en Vendée,

accueil associations jeunes et groupes

Présidente : Mme Flamaïn

4, place Leclerc - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

association.assmeretmontagne@sfr.fr

LAFAMISOL

Aide alimentaire en faveur des familles

et personnes défavorisées

Présidente : Mme Labbé

Tél : 01 60 69 40 14

98 av. de Fontainebleau - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

lafamisol77@gmail.com

CARITATIF

DONNEZ-LEUR DES AILES FRANCE NEPAL

Aide à l'enfance népalaise (orphelinat/écoles)

Présidente : Mme Guibert

Tél : 06 09 08 49 17

914 chemin de Halage - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

joelleguibert@hotmail.fr

donnez-leurs-des-ails-france-nepal

CITÉ FRATERNELLE

Catéchèse, caritatif

Président : M. Becquet / Contact : Mme Gaillardot

Tél : 06 03 60 34 22

19, rue du prieuré - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

sylvie.gaillardot@wanadoo.fr

TÉLÉTHON

Projets d'animation et coordination pour la collecte de fonds pour la recherche des maladies génétiques

Présidente : Mme Le Sager

Tél : 06 86 95 81 20

67 chemin de Villiers - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

jlesager@yahoo.fr / paroisse77ponthierry.com

SPORTS-LOISIRS

AQUA 2000

Aquagym (adultes)

Président : M. Venambre

Tél : 06 78 87 38 69

Mairie - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

admin@aqua2000.org / aqua2000.org

ASSOCIATION DES FAMILLES DE SAINT FARGEAU PONTIERRY

Yoga

Présidente : Mme Becquet / Contact : Mme Gravier

Tél : 01 60 65 53 28

9 allée de Champagne - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

gravier.marie.jo@hotmail.fr

AVENIR PONTIERRY PRINGY (A.P)

Eveil et initiation à la gymnastique / Gymnastique artistique féminine de compétition détente - entretien

Président : M. Colot / Contact : Mme Pierucci

Tél : 06 67 82 05 61

4 bis rue Guy-Charles Cros - 77830 Valence-en-Brie
mlucepierucci@gmail.com
l-avenir-ponthierry-pringy.e-monsite.com

ASSOCIATION SPORTIVE THIERRY PONTAINE BILLARD

Billard français

Président : M. Coreau

Tél : 01 60 65 61 39

6 rue Pasteur - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry
billardclub.astb@wanadoo.fr

ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ET D'ENTRETIEN (A.G.V.E.)

Gymnastique tonique douce, gymnastique séniors, équilibre, mémoire, relaxation, aquagym, randonnées

Présidente : Mme Cové

Tél : 06 62 22 24 99

5, rue des alouettes - 77310 Boissise le Roi
cove.ad@wanadoo.fr

ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT FARGEAU VILLERS (A.S.S.F.V.)

Motonautisme, voile, tennis

Président : M. Houis / Contact : Mme Houis

Tél : 06 08 28 48 44

34, allée de la Calmande - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry
contact@assfv.com

BOISSISE ORGENOY BASKET

Basket, enfants, adultes. Initiation, compétitions

Président : M. Mosiek / Contact : Mme Paste

Tél : 06 12 22 69 04

Mairie - 77310 Boissise-le-Roi
bob@boissise-orgenoy-basket.fr

CLUB AQUATIQUE ET NATATION (C.A.N.S.P.)

Natation

Président : M. Barbet

Tél : 06 23 26 02 74

Mairie - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry
cansp.natation@gmail.com / cansp.fr

CLUB CYCLISTE PONTIERRY PRINGY (C.C.P.P.)

Cyclisme (à partir de 9 ans)

Président : M. François

Tél : 06 81 72 98 67

23 rue Kleber - 91800 Brunoy
jluc.francois@yahoo.fr / velo77.org

CLUB D'ACTIVITES SUBAQUATIQUES 209 (CAS 209)

Formation plongée et hockey subaquatique

Président : M. Lasselin

Tél : 06 74 35 39 84

37 boulevard de Seine - 77310 Boissise-Le-Roi
bernardlasselin77@orange.fr / cas209.free.fr

CLUB DE MUSCULATION DE PONTIERRY

Musculation, remise en forme à partir de 16 ans

Président : M. Alcalde

Tél : 06 87 59 86 87

4 allée des pavillons Leroy - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry
clubmuscu77310@hotmail.com

CLUB BADMINTON PRINGY

Présidente : Mme Vérité / Contact : M. Amory

Tél : 06 77 58 06 91

Mairie, 1 bis rue des Ecoles - 77310 Pringy
jeanmichel77@orange.fr / pringy-bad.fr

COMT TENNIS DE TABLE

Président : M. Lamourette / Contact : M. Alfred

Tél : 06 83 07 09 98

1, allée des genêts - 77930 Chailly en Bière
jmarie.tl@free.fr / sites.google.com/view/comtponthierrytt

CREA'BIL

Scrapbooking

Président : Mme Trepreau

Tél : 01 64 37 83 41

457 av. Jean Jaurès - 77190 Dammarie-les-Lys
pascale.trepreau@orange.fr

ESCRIME CLUB DE PONTIERRY (E.C.P.)

Escrime, fleuret à partir de 4 ans, initiation et loisirs, compétition, escrime artistique, ados, adultes

Présidente : Mme Beraldin

Tél : 06 22 70 07 35

Mairie - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry
26077@escrime-ffe.fr
escrimeclub-ponthierry.clubeo.com

HANDBALL CLUB THIERRY PONTAIN (HBCT)

Pratique du handball

Président : M. Cocheteux / Contact : M. Devriendt

Tél : 06 80 10 49 18

55 allée Louis Blériot - 77350 Le Mée-Sur-Seine

thierry.devriendt@orange.fr / hbct.fr

JUDO/JU-JITSU CLUB SAINT FARGEAU

PONTHIERRY/PRINGY

Judo tous âges, ju-jitsu traditionnel et ju-jitsu brésilien, self défense

Président : M. Ego / Contact : M. Pohu

Tél : 01 60 65 41 54 / 06 84 63 33 19

Mairie - 77310 Saint Fargeau Ponthierry

judoponthierry@free.fr / judo-jujitsu-ponthierry-pringy.fr

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE TRIATHLON DE PONTHIERRY (E.I.T)

Triathlon et disciplines dérivées

Présidente : Mme Rivet

Tél : 06 07 30 02 98

14 rue de Vaux - 77000 Livry-Sur-Seine

chantal.escomell@wanadoo.fr / triathlon-ponthierry.fr

DANS'ON PRINGY

Danses de salon et danses en ligne, West Coast

Swing, danses rythmiques et modern jazz

Présidente : Mme Mitgère

Tél : 06 63 18 26 03

Mairie, 1 bis rue des Ecoles - 77310 Pringy

mam066@yahoo.fr / dansonpringy.unblog.fr

DLM DansLeMouvement

Cours de Qi Gong - Méditation

Présidente : Mme Achour-Martin / Contact : M. Martin

Tél : 07 82 20 66 48

Mairie, 1 bis rue des Ecoles - 77310 Pringy

associationdml@gmail.com

KICK BOXING CLUB DE PRINGY

Président : M. Goncalves / Contact : Mme Goncalves

Tél : 07 77 37 92 90

Mairie, 1 bis rue des Ecoles - 77310 Pringy

gorgane@hotmail.com / kickboxingclubpringy.com

ESCALADE DEGRÉ+

Escalade sur Bloc

Président : M. Landais

Tél : 06 85 24 44 93

Mairie - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

degreplus.sfp@gmail.com

MINI 77

Modélisme, maquettes, véhicules radiocommandés

Président : M. Leblanc

Tél : 06 03 69 52 77

leblanc-benoit@sfr.fr

PLANÈTE HARMONIE

Gymnastique loisirs et compétition et danse (à partir de 4 ans)

Présidente : Mme Bonaventure

Tél : 06 87 39 68 21

Mairie - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

gr.planete.harmonie@gmail.com

planeteharmonie77.e-monsite.com

KOOLUPSDANCE

Danse Hip Hop

Président : M. Jumel

Tél : 06 47 91 18 14

1 rue des Vignes - 77310 Boissise-Le-Roi

assokoolupsdance@gmail.com

LES PAS PRESSÉS

Randonnée pédestre

Président : M. Moyano

Tél : 06 36 36 62 24

Mairie, 1 bis rue des Ecoles - 77310 Pringy

lespaspresses77@yahoo.fr

Facebook : [Pringy les pas pressés](https://www.facebook.com/Pringy.les.pas.presseés)

PRINGY LOISIRS MODÉLISME

Construction, utilisation de réseaux de trains miniatures, animations locales, expos et portes ouvertes

Président : M. Huguenin

Tél : 06 14 16 69 03

11 rue du Gros Chêne - 77310 Pringy

hugandre@sfr.fr

PETANQUE THIERRY PONTAINE

Pétanque

Président : M. Poulalion

Tél : 01 64 09 94 90 / 06 37 95 75 40

6, impasse de la Vallée - 77310 Pringy

PÉLERINS DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE PARIS VÉZELAY (A.D.P.D.S.J.D.C)

Marche au long cours, préparation, conseils randonnées et maintien en forme hebdomadaires, parcours de plusieurs jours

Président : M. Behuret

Tél : 01 60 65 54 02

1 rue des Charmes - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry
gerald@behuret.com / paris-sens-vezelay.org

PONTHIERRY ATHLÉ 77

Athlétisme enfants-adultes course hors stade

Président : M. Lacoste

Tél : 06 86 65 87 12

Mairie - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

ponthierry-athle77@gmail.com

PROFIL ÉVASION

Grimpe d'arbre, VTT, tir à l'arc

Président : M. Mouly

Tél : 01 69 68 04 33

Communs du Château de Moulignon

77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

profil.evasion@wanadoo.fr / profil-evasion.fr

SPIRALES

Zumba, fitness, cardio, yoga, pilates, danse, gymnastique, step, moderne jazz, pôle dance...

Enfants (à partir de 3 ans), ados, adultes

Présidente : Mme Familiari

Tél : 06 76 07 82 45

Mairie - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

spirales.ponthierry@wanadoo.fr

spiralesponthierry.fr

SEMEIA CAPOEIRA

Capoeira, percussions, danses brésiliennes

Présidente : Mme Pereira Silva

Tél : 06 37 82 32 52

pascale.balsem@gmail.com

Escola semeia capoeira contramestre para

SAINT FARGEAU AIR MODELE (S.F.P.A.M)

Aéromodélisme

Président : M. Piétu

Tél : 06 17 35 34 28

199 rue Albert Leduc - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

ppietu@club-internet.fr / sfpam.fr

SALSA PICANTE

Cours de salsa et de bachata

Présidente : Mme Giro / Contact : M Giro

Tél : 06 25 06 65 56

Elenathierry

RETRAITE SPORTIVE FÉRÉOPONTAINE (R.S.F.P)

Multisports, ballades, randonnées, gym, yoga, aquagym, tennis, tennis de table, pétanque

Président : M. Granger

Tél : 06 45 21 83 82

36 rue Constant Gallon - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

didier.granger2@orange.fr / rsfp77.blogspot.fr

RUGBY CLUB THIERRY PONTAIN (R.C.T)

Pratique du rugby à partir de 5 ans

Président : M. Da Costa / Contact : M. Delisle

Tél : 07 82 85 23 35

28, rue Claude Faure - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

rcthierrypontain@gmail.com

RUNNING CLUB PRINGY

Course à pied, marche

Président : M. Renaut

Tél : 06 73 85 17 62

Mairie, 1 bis rue des Ecoles - 77310 Pringy

j_renaut@msn.com

UNION SPORTIVE BOISSISE PRINGY ORGENOY (USBPO)

Football, futsal loisirs

Président : M. Dautremay / Contact : M Drouard

Tél : 06 15 05 82 63

Mairie - 77310 Boissise-Le-Roi

etienne.drouard@usbpo.fr / www.usbpo.fr

YAMATO KARATÉ CLUB PONTIERRY

Karaté, body karaté, adultes et enfants

Présidente : Mme Hamel

Tél : 06 31 76 45 26

20 chemin des Corneilles - 77930 Saint-Sauveur-Sur-École

yamato.karate@hotmail.fr / yamatokarate.jimdo.com

VOLLEY BALL PONTIERRY

Volley ball en compétition, loisirs pour adultes et jeunes à partir de 9 ans

Président : M. Caillard

Tél : 06 12 37 53 22

Mairie - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

volley.ponhierry@gmail.com / volleyball-ponhierry.fr

TAEKWONDO DOKWAN 77

DOKWAN SONMUDO 77

Taekwondo, Sonmudo, baby Taekwondo

Présidente : Mme Gomes

Contact Taekwondo : Mme Trochet

Tél : 06 64 64 72 18

emma.tkd@free.fr

Contact Sonmudo : M. Trochet

Tél : 06 78 00 21 29

ecoledokwan@free.fr

Mairie - 1 bis rue des Ecoles - 77310 Pringy

dokwan.fr

SPORT FAMILLE PLAISIR (S.F.P.)

Sports santé/plein air, fitness/danse/Zumba, école, multisports, stages vacances dès 4 ans, marche nordique, salle de remise en forme

Président : M. Le Peuch

Tél : 01 64 78 38 30 / 06 17 04 89 49

Mairie - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

sport.famille.plaisir@gmail.com

sport-famille-plaisir.fr

TENNIS CLUB DE PRINGY

Tennis libre, compétitions, tournois

Président : M. Faure

Tél : 06 81 31 81 61

10 rue du Centaure - 77310 Pringy

faure.didier3@free.fr / club.fft.fr / tennis.club.pringy

CULTURE

ACADÉMIE DES ARTS

Adultes et enfants

Cours de dessin, peinture, musique (piano, guitare)

Président : Denis Watel

Tél : 06 32 33 95 59

Mairie, 1 bis rue des Ecoles - 77310 Pringy

magaliartiste@orange.fr

ARTS ET FICELLES

Troupe de théâtre amateur, improvisation

Président : M. Mansard

Tél : 06 21 09 07 00

Mairie - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

artsetficelles77@gmail.com / *Arts et ficelles*

COMPAGNIE DU PROSCENIUM

Théâtre, comédies musicales

Présidente : Mme Commeureuc

Tél : 06 08 28 07 32

Mairie - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

compagnieduproscenium@yahoo.com

compagnieduproscenium.com

CENTRE ARTISTIQUE LES MENETRIERS (CALM)

Musique : cours, ateliers ou ensembles

Président : M. Raybaud

Tel : 06 08 33 80 17

21 Avenue de Bourgogne - 77310 Boissise-Le-Roi

alain.raybaud3@sfr.fr

CLUB INFORMATIQUE DE SAINT-FARGEAU PONTIERRY (CISFP)

Initiation, enseignement, pratique de l'informatique

Président : M. Van De Bor

Tel : 06 51 40 77 92

909 Avenue de la Gare - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

club.infor.sfp@gmail.com

CLUB PHILATÉLIQUE DE PRINGY

Echange et informations sur les timbres

Président : M. Gaudry

Tél : 06 79 80 90 40

9, rue des Grands Cèdres - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

c-jmgaudry@orange.fr

CLUBS ET VOLTAIRES

Réfection de sièges

Présidente : Mme Brun

Tél : 06 69 56 93 54

Mairie 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

christibrun@yahoo.fr

PRINGY MYS'TERRE

Travail autour de l'argile, de l'émaillage, modelage, sculpture, poterie, initiation au raku

Présidente : Mme Lavander

Tél : 06 03 22 90 02

Mairie, 1 bis rue des Ecoles - 77310 Pringy

s.lavander@neuf.fr

PHOTO VIDEO CLUB PONTIERRY (P.V.C.P)

Photographie, vidéo

Président : M. Serres

Tél : 06 81 06 89 95

2 allée des Mésanges - 91830 Le Coudray-Montceaux

pccp.guyserres@orange.fr / clubpccp.fr

TERRE ET COULEURS

Cours de dessin et peinture tous niveaux enfants et adultes

Présidente : Mme Velly

Tél : 06 83 25 18 11

Hameau de Moulignon - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

LES PETITS POINTS DE PRINGY

Patchwork, dentelle au fuseau, broderie traditionnelle, points comptés

Présidente : Mme Garbet

Tél : 06 83 33 11 22

24 rue du Boissonnet - 77310 Boissise-Le-Roi

vero.garbet@orange.fr

LEZ'ARTS

Sculpture, modelage, céramique

Président : Mme Rossat

Mairie - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

elsa.rossat@wanadoo.fr

ORCHIDÉE77

Partage de connaissances sur les orchidées

Expositions et sorties botaniques

Président : M. LESCAT Henri

Tél : 06 47 80 07 11

Mairie - 1 bus rue des Ecoles - 77310 Pringy

lescat.henri@orange.fr / orchidee77.org

SANTÉ SECURITÉ

ASSOCIATION DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE SAINT-FARGEAU- PONTIERRY (J.S.P PONTIERRY)

Formation de jeunes de 13 à 17 ans à l'activité de sapeur-pompier. Esprit d'équipe, altruisme, cohésion, discipline, courage, dévouement. Formation théorique, pratique et sportive

Président : M. Coutarel

Tél : 06 41 76 11 32

Centre de Secours rue Émile Filée

77310 Saint Fargeau Ponthierry

jsp407@gmail.com / JSP Saint-Fargeau-Ponthierry

ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN À DOMICILE (A.P.M.A.D)

Soins infirmiers à domicile sur St-Fargeau-Ponthierry et environs

Présidente : Mme Declercq / Contact : Mme Drecq

Tél : 01 64 38 12 40

98 av. de Fontainebleau - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

apmad@wanadoo.fr / apmad.fr

FNATH

Fédération Nationale Accidentés du Travail et Handicapés

Président : M. Barrathieu

Présidente locale : Mme Bouland

312 rue Grande - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

annie.bouland@wanadoo.fr

ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE ET SPORTIVE ELLEN POIDATZ

Activités culturelles, physiques et sportives pour les pensionnaires de la fondation Ellen Poidatz

Président : M. Watier / Contact : Mme Orosz

Tél : 01 64 14 27 15

1 route de la glandée - 77930 Chailly en Bière

poidatz@fondationpoidatz.com

fondationpoidatz.com

LULU ET LES P'TITES BOUILLES DE LUNE

Lutte contre les cancers pédiatriques en soutenant la recherche médicale et en proposant une aide aux enfants malades

Président : M. Schamberger / Contact : Mme Schamberger

Tel : 06 09 04 38 35

8 allée Edith Cavell - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry
contact@luluetlpbl.com

FRANCE ALZHEIMER 77

Aides aux familles des personnes atteintes de la maladie

Président : M. Soliveres / Contact : M. Cré

Tél : 06 08 10 79 62 / 01 64 10 87 48

15 rue des Près - 77310 Saint Fargeau Ponthierry
fa77ponthierry@gmail.com
www.francealzheimer-seineetmarne.org

ENVIRONNEMENT / CITOYENNETÉ

ASSOCIATION MYCOLOGIQUE FÉRÉOPONTAINE (A.M.F)

Sorties mycologiques en forêt, identification des champignons, exposition annuelle

Président : M. Lecarpentier

Tél : 01 60 66 17 11

13 rue des Grandes Haies - 77930 Saint-Sauveur-Sur-École
tochou@infonie.fr / champignons77.org

CHEVÊCHE77

Sauvetage d'oiseaux, sorties natures, animations scolaires

Président : M. Bréhier

Tél : 06 88 69 66 11

Mairie, 1 bis rue des Ecoles - 77310 Pringy
cheveche77@free.fr

LA CARPE ROYALE

Pêche et Loisirs

Président : M. Offredi

Tél : 06 62 41 19 00

22 rue de la Plaine - 77310 Boissise-Le-Roi
jcoffredil@orange.fr

ANCIENS COMBATTANTS

COMITÉ D'ENTENTE DES ANCIENS COMBATTANTS

Organisation des cérémonies d'anciens combattants

Président : M. Delporte

Tél : 01 60 65 50 14

54 rue Robert Schuman - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

ASSOCIATION REPUBLIQUE DES ANCIENS COMBATTANTS - ARAC

Commémorations militaires

Président : M. Renaudin

Tél : 09 61 60 61 26

11, rue des écureuils - 77310 Pringy
jbrnd37@gmail.com

XI. Commerces de proximité

RESTAURANTS

L'ATELIER

Restaurant pizza-burger
13 bis avenue de Fontainebleau
77310 PRINGY
Tél : 01 64 19 46 33

HOKI SUSHI

Restaurant Japonais
5 zone artisanale des Longues Raies
77310 PRINGY
Tél : 01 64 87 18 88

L'INÉDIT

Restaurant gastronomique
20 avenue de Fontainebleau
77310 PRINGY
Tél : 01 60 65 57 75

MAIKO SUSHI & WOK

Restaurant asiatique
121 avenue de Fontainebleau
77310 PRINGY
Tél : 01 60 65 11 89

LA FANTASIA

Restaurant Oriental
70 avenue Fontainebleau
77310 PRINGY
Tél : 01 64 09 85 85 / 09 67 35 16 97

COMMERCES

LIBAN FOOD

Epicerie libanaise
39 avenue de Fontainebleau
77310 PRINGY
Tél : 01 60 65 13 42

LIDL

Supermarché
55 rue de Melun
77310 PRINGY
Tél : 08 00 00 54 35

MAXI VIANDE

Boucherie
100 avenue de Fontainebleau
77310 PRINGY
Tél : 01 60 65 07 70

PHARMACIE DES ECOLES

92 bis avenue de Fontainebleau
77310 PRINGY
Tél : 09 75 92 98 19

TABAC DE L'ORME

100 avenue de Fontainebleau
77310 PRINGY
Tél : 01 60 65 51 76

BOULANGERIE LARGIER

4 avenue de Fontainebleau
77310 PRINGY
Tél : 01 60 65 70 70

ET SI
VOTRE MENU
ETAIT
GRATUIT?



LE PROGRAMME
DE FIDÉLITÉ PAR 

TÉLÉCHARGEZ
L'APP McDo FRANCE

PENSEZ-Y !



Les Jardins de Brinville

**Vente Directe Fruits & Légumes
Produits du terroir**

Votre producteur maraîcher depuis 3 générations

**PRODUCTION
LOCALE**

01 60 65 72 04
ST SAUVEUR sur ECOLE

www.lesjardinsdebrinville.fr 



CENTURY 21®

Domaine du Parc

81 avenue de Fontainebleau
77310 PRINGY

TRANSACTION GESTION - LOCATION

Notre équipe vous accueille du mardi au samedi



01 60 68 01 90



domaineduparc@century21.fr

www.century21-ddparc-pringy-77310.com

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21.